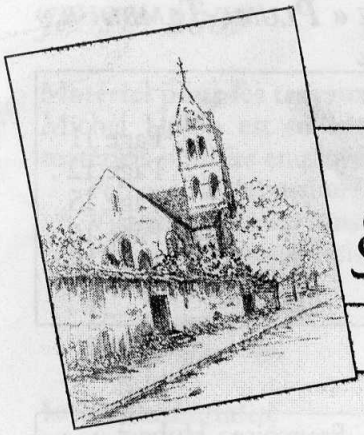
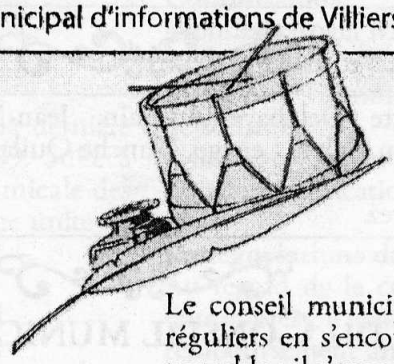


Le « Plume=Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



JUILLET 2009
N° 46

Le mot de madame le Maire

RÉUNIONS PUBLIQUES OU DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE...

Nos dernières réunions publiques ont rassemblé quatres-vingt villarons le 12 juin et trente personnes le 13 juin. A la participation active de tous, ces moments sont vécus comme importants dans la vie de notre village. Ils ne sont qu'un élément du débat ou de la concertation mais ce sont des éléments « phares ». D'autres temps permettent cet échange : le plume-tambour, les conseils municipaux, les commissions, les rencontres au quotidien avec les conseillers, les adjoints et le maire, les expositions sur un thème d'actualité...

De façon générale, la réunion publique est un temps d'échange qui vise à :

- informer et diffuser la connaissance et la réflexion sur un projet ;

- faire émerger et écouter les questions, les points de vue, les prises de position ;

- instaurer un dialogue ;

- susciter des échanges entre les participants ;

- créer une relation plus approfondie liée notamment au travail ensemble sur des problématiques locales et communes.

Le conseil municipal a la volonté de ces rendez-vous réguliers en s'encourageant à un respect mutuel indispensable : il s'engage à écouter toutes les parties prenantes sans distinction et sans hiérarchisation, il reconnaît la capacité de chacun des participants à faire des propositions et/ou des critiques pouvant aboutir à des solutions alternatives, il a une attitude d'ouverture dans les possibilités d'évolution du projet.

Qu'espérons-nous pour notre village?

Lors de ces réunions, nous avons ressenti que certains avaient besoin de vider leur sac, de parler de ce qui les préoccupait.

Il me semble important de rappeler que ces réunions sont nécessaires pour avancer ensemble dans le respect de l'intérêt général. Les sujets abordés sont complexes et méritent temps, réflexion et expérimentation. Ils sont aussi à mettre en oeuvre dès maintenant pour une vie plus en harmonie avec notre environnement et nos proches.

L'été est arrivé et certaines de nos activités annuelles vont bientôt s'interrompre durant la trêve estivale. Je vous propose de nous retrouver sous les tilleuls le 14 juillet. Ce sera encore une belle occasion de nous réunir pour un temps de rencontres, de fête et d'échanges.

Je vous souhaite un bel été.

Brigitte Delahaye Audrain



Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 11
Conseil municipal du 12 mai 2009	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 12
Conseil municipal du 2 juin 2009	Page 4	Evènements à venir	Page 15
Réunion publique du 12 juin 2009	Page 4	Nos joies, nos peines	Page 16
Du côté des associations	Page 6	Agenda	Page 16
Ici la Terre	Page 9		

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Marc Rousseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Carole Poulain
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2009

Présents : Mme Brigitte Delahaye Audrain, Maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Eric Fritz adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Ludovic Jeannotin, , Bernard Leroy, Alain Quantin, Marc Rousseau et Paul Shelton, conseillers municipaux.
Absents : Madame Michèle Ferré représentée par Marie-France Champion, Yves Lechevallier représenté par Bernard Leroy, Mireille Permanyer représentée par Roger Magert, Françoise Hubert représentée par Jean-Michel François.
Secrétaire : Marie-France Champion.

DELIBERATIONS :

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le compte-rendu de la réunion du 31 mars 2009. Celui-ci est adoté à l'unanimité.

DEVIS ECLAIRAGE

Madame le Maire présente le devis Forclum pour la mise en conformité au 10 rue de la Croix Lambert ; ce devis est de 549,79 euros. Le conseil vote à l'unanimité.

DEVIS POUR INSPECTION D'UNE AIRE COLLECTIVE DE JEUX

Concernant l'aire de jeux se trouvant dans le petit square du lotissement, madame le Maire soumet au conseil deux devis ayant pour objet le contrôle de sécurité des structures :

Norisko	519,84 euros
Prélud	424,70 euros

Le conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour la Société Prélud.

DEVIS SAUR

La Saur propose un devis de 3 707,60 euros pour changer les branchements de plomb au n° 3 de la rue de la Croix Lambert ainsi qu'au 15 rue de la Croix Lambert. Le conseil vote à l'unanimité.

La rue de la Croix Lambert sera ainsi terminée concernant les nouveaux branchements.

DEVIS PANNEAUX

Devis panneaux de signalisation routiers - Dicorep
10 panneaux : 716,54 euros TTC.
Le conseil après en avoir délibéré vote le devis à l'unanimité.

INFORMATIONS

Maison 27 rue Gabriel Bachet
Madame le Maire rappelle l'historique :
- legs de Madame Plé à la commune ;
- graves problèmes d'humidité rendant le logement insalubre, toiture à refaire ;
- demandes auprès de différents entrepreneurs pour des devis ;
- expertise du bien auprès de l'Agence du Gâtinais 220 000 euros nets vendeur.

Il y a plusieurs solutions à envisager si la commune désire garder ce bien immobilier :
- bail à réhabilitation
- cession temporaire usufruit.

Le bail à réhabilitation concerne les propriétaires de biens immobiliers vétustes qui souhaitent les affecter à un usage locatif sans investir dans des travaux. Le contrat de bail est passé entre le propriétaire et un preneur type organisme HLM. Le preneur s'engage à faire des travaux, à le louer à usage d'habitation et à le conserver en bon état d'entretien. Pendant toute la durée du bail, le propriétaire n'a plus charge de son bien.
Madame le Maire a pris contact avec l'OPAC qui envisagerait cette situation sur un bail d'une durée de 35 à 40 ans.

La cession temporaire d'usufruit ne nous concerne pas. Elle est un instrument de défiscalisation qui ne correspond pas à notre situation.
Madame de Maire propose de rediscuter de ce projet au prochain conseil.

Matériel pour les travaux de la commune
Michel Union est sollicité pour l'achat de différents matériels pour les employés communaux :

Perceuse à percussion
Visseuse perceuse sans fil
Ponceuse vibrante bois
Ponceuse ronde
Petite disqueuse
Poste à soudure.

Intercommunalité
Madame le Maire fait part au conseil de la dernière réunion à laquelle elle a assisté le 5/05/2009. Suite à un questionnaire envoyé par le bureau de l'amicale des Maires à toutes les communes du canton, une unité de vision existe entre elles se résumant ainsi:
- garder notre spécificité rurale
- se regrouper si possible au niveau cantonnal
- partir à minima au niveau des compétences obligatoires
- garder notre population au centre de nos préoccupations
- ne pas apporter plus de fiscalité.

La prochaine réunion se ferait avec Mairie conseil qui pourrait venir nous aider au niveau méthodologique. Ce cabinet d'études est gratuit pour cette séance. Mais nous ne pourrons pas faire l'économie d'un bureau d'études payant.

Pandémie grippale
Madame le Maire est correspondante de la commune.

Abris bus
Les cinq abris bus restent aux endroits prévus.
Concernant celui de la rue de Nemours, il a été choisi qu'il reste sur la rue de Nemours alors qu'il avait été envisagé qu'il soit placé au niveau du foyer rural dans le cadre des réflexions concernant le futur contrat triennal. L'étude d'impact du bus allant jusqu'au foyer rural pour déposer les enfants à l'école ne semble pas permettre cette possibilité (voirie très lourde et ouverture du mur trop conséquente). Dans le cadre du contrat triennal, il est envisagé au niveau du parking du foyer- école une zone piétonne et une zone réservée aux voitures.

Subventions
La commune a reçu une aide de la part du Conseil Général de 2 140,49 euros pour l'entretien de la voirie et 2 860,00 euros des amendes de police pour la matérialisation de stationnement alterné sur chaussée.

Contrat France Télécom
Paul Shelton expose les investigations qu'il a effectuées pour des économies financières sur les postes téléphoniques :

- au foyer rural : 3 postes à changer ;
- réduire le coût des abonnements des lignes du foyer en les transférant sur le contrat abonnement principal.

Places de stationnement des voitures rue Gabriel Bachet
Madame le Maire et Marc Rousseau proposent aux riverains de cette rue un essai d'un mois, puis d'en débattre au cours d'une réunion. Ils ont conscience des difficultés que cela engendre pour les habitants.

Commissions
Monsieur Roger Magert, adjoint au maire, se retire de la vice- présidence du plan local d'urbanisme (PLU).
Monsieur Dominique Ceraudo intègre la commission de sécurité.
Monsieur Luc Audrain intègre la commission information communication.

Renégociations du prêt au taux le plus élevé
Au regard de la conjoncture actuelle, une étude a été faite auprès de deux banques. L'indemnité financière du remboursement anticipé s'élève à 3309,65€ et amènera un coût plus élevé que le prêt actuel. La négociation n'est donc pas retenue.

Fête de mai
Madame le Maire remercie tous les organisateurs de la fête de mai qui a été un franc succès.

Scènes rurales
Le 21 mars 2010 aura lieu la représentation de la pièce de Jean Pierre Verheggen « L'oral et Hardi » mise en scène et interprétée par Jacques Bonnafé.
Pièce ayant reçu le Molière du comédien, des compagnies au mois d'avril dernier.

PLU
Une réunion a eu lieu en mairie le 14 avril. Etaient présents madame Champion, madame Delahaye Audrain et monsieur Mahot.
Suite à cette réunion, monsieur Mahot a pris contact avec la DDEA. Une réunion aura prochainement lieu avec la DIREN et la DDEA concernant les différents refus et les éléments de cadrage.. Il a également rencontré monsieur Bion du PNR qui lui a signifié ce qui a été noté dans le courrier : le parc ne reviendra pas sur une décision déjà annoncée lors de la précédente étude du PLU.

Stage Séniors
Le comité de prévention routière 77 met en oeuvre des stages de remise à niveau. Un stage pourrait avoir lieu à Villiers. Les présidents des associations concernant nos aînés ont reçu l'information et la communiquent à leurs adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 0h05.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2009

Présents : Mme Brigitte Delahaye Audrain, Maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Eric Fritz, adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, conseillers municipaux.

Absents : Alain Quantin donne pouvoir à Alain Champion, Paul Shelton donne pouvoir à Michèle Ferré et Marc Rousseau sans pouvoir.

Secrétaire : Jean-Michel François

DELIBERATIONS :

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Mai 2009.

La réfection des chaussées rue de l'Egalité et rue de la Garenne étant prévue, il importe de prévoir le changement des branchements en plomb restants. Un devis a donc été demandé à la SAUR qui prévoit d'intervenir aux 4, 5, 7 et 12 rue de l'Egalité et aux 13 et 23 rue de la Garenne. Le montant du devis est de 13287,56€. Le devis est accepté à l'unanimité.

INFORMATIONS :

L'association foncière de remembrement a un nouveau bureau composé de Alain Champion président, Didier Viratel vice-président et Joël Poulain secrétaire.

QUESTIONS DIVERSES :

La réfection de la chaussée rues Bachet et Lefebvre étant également prévue à moyen terme, Mme Garban demande si le changement des branchements en plomb sera fait avant.
Effectivement ces rues seront prioritairement programmées à partir de 2010, le budget 2009 étant épuisé. Malheureusement il y a un grand nombre de branchements sur ces deux rues et le budget de la mairie ne permet qu'une dizaine de changements par an. Il est donc probable que tous les changements ne puissent être effectués avant que la DDEA ne refasse la chaussée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h 00.

RÉUNION PUBLIQUE DU 12 JUIN 2009

De nombreux Villarons et Villaronnes sont venus au foyer vendredi soir pour la 2ème réunion publique décidée par Brigitte Delahaye Audrain et le Conseil. Après un rappel (un tantinet longuet !) de M. Chanderis concernant le tri sélectif, les 3 points prévus pour cette rencontre ont été abordés.

1) Mireille Permanyer a exposé l'étude faite actuellement pour une réduction de l'éclairage du village pendant la nuit. L'économie ainsi réalisée n'étant pas négligeable, l'étude se poursuit et l'avis de la gendarmerie concernant la hausse éventuelle de la délinquance liée à l'obscurité, est pris en considération.

2) Brigitte Delahaye Audrain a pris la parole pour exposer l'action menée dans la commune pour la sécurité routière. Depuis de nombreux mois une commission de 15 personnes a mis en place, Rue G Bachet ,un marquage au sol pour un stationnement plus responsable et pousser ainsi les automobilistes trop pressés de traverser Villiers, à ralentir et donc de veiller à la sécurité des personnes. Cette réalisation est encore à titre expérimental, mais il ne faut pas perdre de vue que la sécurité est la préoccupation première de bon nombre d'habitants. Une réunion se tiendra le samedi 13 juin avec les habitants de la Rue G Bachet qui souhaitent exposer leurs sentiments à ce sujet. D'autres rues sont à l'étude : Rue R Lefébvre, Rue de la Croix Lambert.

3) Le dernier point évoqué est le PLU. Tout a tourné autour de la Rue du Buisson. Mme le maire a reprécisé que les modifications souhaitées ont été refusées tant par la DDEA, que par le PNR, Natura 2000....

Diverses questions ont ensuite été abordées... puis un pot de l'amitié a clos la réunion. Il était 0 heure....au moins !

Michèle Ferré

RÉUNION DU 12 JUIN 2009
- COLLECTE SÉLECTIVE -

Présentation du Tri sélectif par Monsieur Jérôme Chanderis et Monsieur Collinet «Ambassadeur du Tri» du SICTRIM - Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des Résidus Ménagers
Le tri sélectif fonctionne depuis 7 ans. Il gère 33 communes.
Monsieur Collinet pendant le suivi de collecte de nos poubelles jaunes du 11 février a relevé 33 erreurs de tri essentiellement sur les matières plastiques.
Les déchets produits du tri sélectif sont destinés à être recyclés au centre de tri de Pithiviers. Ce centre de tri est à Pithiviers il a été conçu pour gérer les déchets recyclables de 150 000 habitants sur les départements du Loiret, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Ceci permet de mutualiser dépenses et recettes.

A son arrivée à Pithiviers, la benne est vidée, son contenu est trié par matière dans une chaîne de tri (une personne en zone pré-tri enlève les « gros morceaux »). Ensuite les matières sont séparées en corps creux et en corps plats sur un crible incliné et avec des aimants et dirigées vers les cabines tri manuel. Les matières sont ensuite compactées pour le transport . Elles seront recyclées et produiront une économie en matières premières.
Elles deviendront garnissage, polos, tuyaux, bidons, outillage, boîtes, boîte à œufs, papier-toilette, essuie-tout. Le verre redeviendra verre.

A mettre dans les bacs jaunes :

PAPIERS
Journaux, magazines, catalogues, annuaires, cartons, livres uniquement avec couverture souple, briques alimentaires.

PLASTIQUES
Bouteilles d'eau, d'huile, de jus de fruit, de produits alimentaires, flacons pour soins du corps.

ACIER et ALUMINIUM
Canettes , aérosols, boîtes de conserve, boîtes en acier

Pour terminer la présentation, Monsieur Chanderis a souligné qu'une réflexion était à avoir sur les emballages et les sur-emballages. L'aspect « séduction » pour la vente est reconnu pour attirer le consommateur qui charge ensuite sa poubelle.

Marie-France CHAMPION
Katherine MOUSSAUD



Du Côté des Associations

LE COQ CHANTANT

Créée en sept 2003, l'association a pour but de faire revivre des fêtes villageoises comme autrefois telles que repas champêtres et soirées dansantes où chacun peut venir se distraire et rencontrer d'autres villarons.
Le coq, animal emblématique de la France, tient également une place prépondérante dans la basse-cour, indispensable dans la vie du village. C'est pourquoi cette association qui inscrit son activité dans la tradition a, tout naturellement, choisi d'associer son nom à ce volatile.

Riche d'une dizaine de personnes, l'équipe du Coq chantant dont Richard Antoine est le président, organise avec succès différentes manifestations.
Vous avez ainsi pu participer chaque année, le samedi soir, à deux soirées dansantes avec orchestre sur les thèmes des mille et une nuits, de la marine, de la revue parisienne...
Un dimanche après-midi, le thé vous a été servi et vous avez pu danser sur la musique de l'accordéon.
Aux beaux jours, après la pêche à la truite, un repas champêtre dominical a rassemblé nombre de villarons au bord de l'eau.
Plusieurs associations villaronnes se sont réunies pour fêter l'automne en septembre dernier. A cette occasion, le Coq chantant a proposé une cueillette de champignons, chapeautée par un spécialiste : le mycologue M. Georges Guérin. L'omelette géante, cuite au foyer rural, a régalé tous les participants.

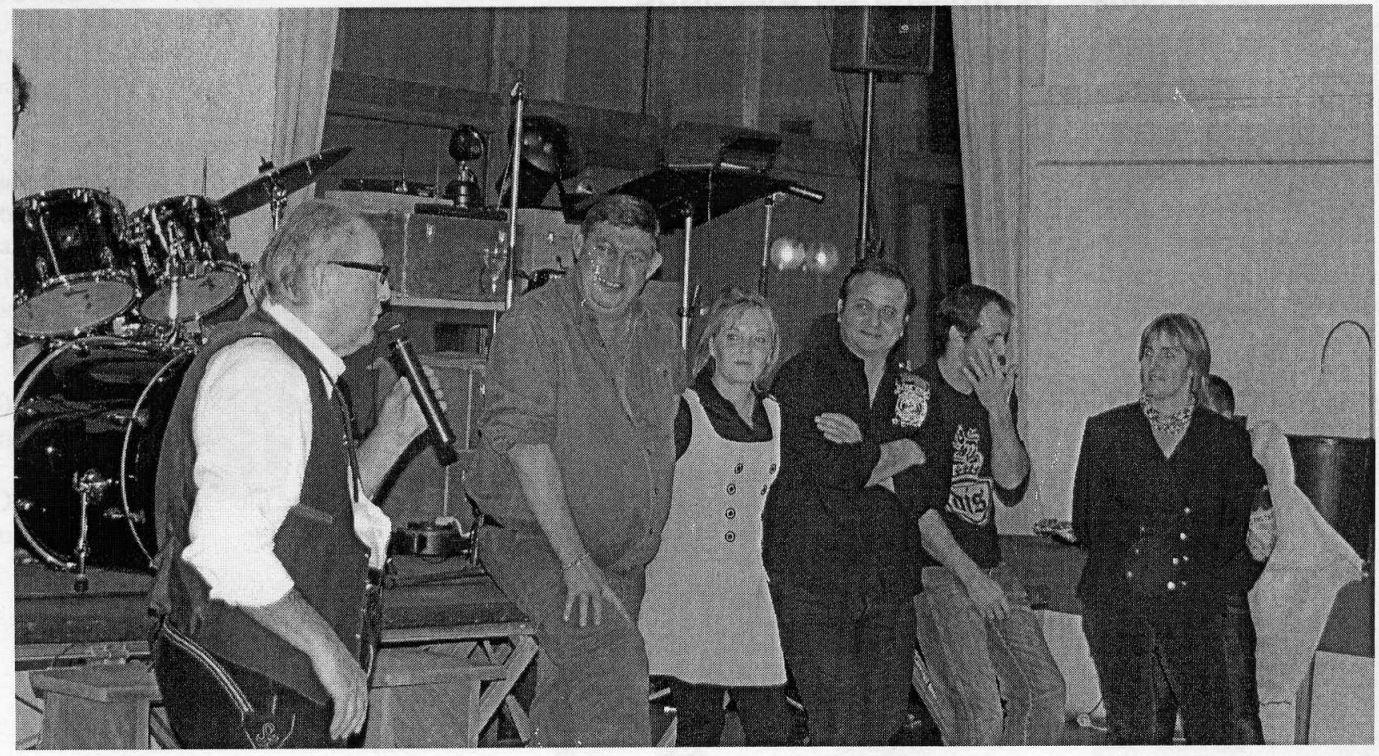
Nombreux ont été les gagnants des deux lotos annuels proposés par l'équipe du Coq chantant. Venez tenter votre chance lors du prochain loto le 3 octobre.
Que nous concocte encore le Coq chantant pour l'année à venir ?
Dégustation du Beaujolais nouveau et de quelques cochonnailles le jeudi 19 novembre en fin d'après midi sur un air d'accordéon.
Repas en bord d'eau au son d'un orchestre rock'n'roll
Soirée dansante sur le thème des années 60.

Bravo à cette sympathique équipe qui a su redonner du souffle aux soirées dansantes villaronnes !

Le bureau du Coq Chantant est composé comme suit :
président : Richard Antoine
vice-présidente : Véronique Kerveillant
secrétaire : Sylvie Lepage
trésorière: Katia Guillon
membres : Guy Guillon, Laurent Milandre, Hervé Milandre.

Qui contacter :
Richard Antoine : 01 64 24 25 15
Sylvie Lepage : 01 64 24 25 10

Françoise Hubert, Annie Union



SAUVEBOIS

Association de sauvegarde et de gestion des bois privés de Grez-sur-Loing, Larchant, Recloses, Saint Pierre les Nemours et Villiers sous Grez.

L'association a été créée en 2003 pour s'opposer à la décision de l'Etat d'exproprier les bois dits de la Commanderie.

La sauvegarde des bois est donc la motivation initiale de l'association, avec également le souci d'amélioration de la gestion des bois pour les propriétaires privés. Et, au fil des manifestations, l'association Sauvebois s'est chargée d'une autre mission : la sensibilisation au patrimoine forestier.

SAUVEGARDE FACE À L'EXPROPRIATION

L'Etat a décidé d'agrandir la forêt domaniale de Fontainebleau afin d'augmenter l'espace de loisirs des franciliens. Ce, au détriment des propriétaires des bois de la Commanderie. 1100 hectares de bois privés sont concernés sur les communes de Grez sur Loing, Larchant, Recloses, Saint-Pierre les Nemours et Villiers sous Grez.

Face à cette décision et au décret d'utilité publique de la préfecture, seul un groupement associatif de propriétaires pouvait tenter de lutter. L'association Sauvebois a donc mené une action en justice. Malheureusement, le tribunal administratif a débouté l'association et l'a condamnée à une amende de 1000€.

Le combat suivant est d'obtenir une indemnisation à la juste valeur des bois. En effet, le grand nombre de parcelles concernées et leur taille réduite rendent difficile leur évaluation. Cette dernière est faite en fonction de l'âge des arbres la constituant. Les prix d'expropriation vont de 0,23€ le mètre carré pour un terrain nu ou constitué de jeunes arbres à 0,46€ pour des arbres en pleine maturité.

Sauvebois a déjà obtenu une majoration de 0,15€ par mètre carré au titre de dédommagement au titre des valeurs chasse et agrément.

GESTION DES BOIS

L'expropriation aura donc lieu, mais cela prendra du temps, les bois sont toujours exploités et des améliorations sont possibles dans leur gestion. Sauvebois s'occupe d'aider ses adhérents exploitants en les informant sur des points très précis comme l'équipement nécessaire, la fiscalité et les démarches administratives, le stockage du bois ...

Sauvebois a fait venir une scierie mobile sur Villiers, ce qui a permis à des exploitants habitués à faire du bois de chauffage de découvrir qu'ils pouvaient produire du bois d'oeuvre.

Enfin, Sauvebois incite au regroupement des parcelles, sur la base du volontariat, afin d'en faciliter l'exploitation et d'avoir une gestion plus cohérente. Ces regroupements se feraient par voie d'échanges et de ventes internes.

PATRIMOINE FORESTIER

Sauvebois participe à de nombreuses manifestations, et à ces occasions nous fait découvrir une partie du patrimoine forestier. Ainsi depuis 2003, l'association a présenté une collection d'outils anciens et contemporains pour le travail du bois, un échantillonnage d'essences de nos bois, des panneaux d'informations sur la forêt et quelques métiers de la forêt, une exposition de champignons. En collaboration avec les cinq communes, l'association Sauvebois s'est investie également dans un travail de sécurisation des bords de routes et de chemins communaux forestiers.

Voici quelques manifestations qui ont déjà eu lieu ou qui vont vous être proposées :

-Fête de l'automne à Villiers
-Journée du patrimoine à Villiers
-Salon du livre et patrimoine à Villiers
-Exposition lors des brocantes à Villiers et Grez
-Salon des passionnés à Amponville
-Fête des jonquilles à Recloses
-Fête médiévale à Larchant
-Exposition photos sur les arbres curieux à St Pierre les Nemours ....

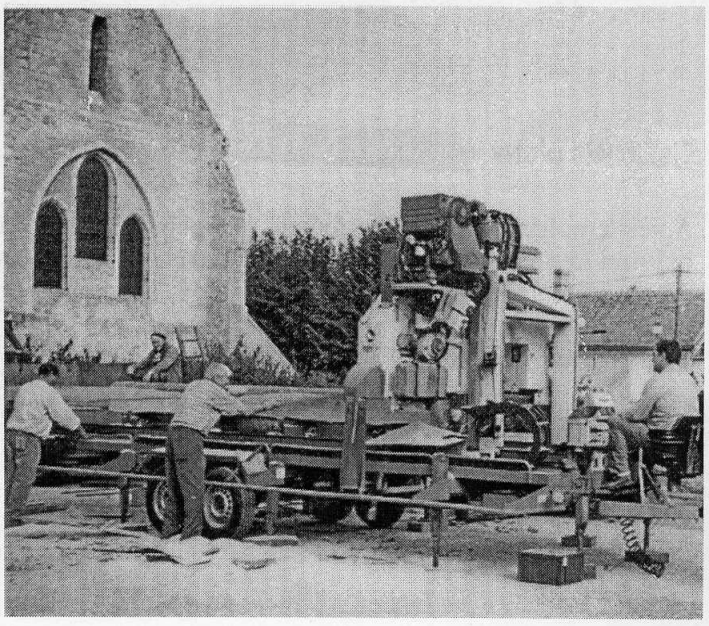
Pour ne pas s'imposer, l'association Sauvebois n'intervient lors de manifestations que lorsqu'on la sollicite.

Le bureau de l'association SAUVEBOIS est composé de :

Présidente :	Mme Nelly AMIOT (Villiers s/s Grez)
Vice-présidents :	Mme Madeleine GUYOU (Recloses)
	M. Fréderic FRAIX (St Pierre les Nemours)
Trésorier :	M. Maurice MICHOU (Villiers s/s Grez)
Secrétaire :	M. Jean-Pierre BOURLOT (Grez sur Loing)

Et de nombreux administrateurs propriétaires, chasseurs, usagers et amoureux des bois ainsi que les mairies des cinq communes concernées, ce qui fait un total de 205 membres.

Nelly Amiot, Sylvie Lepage, Jean-Michel François



LA TÊTE DES TRAINS, C'EST QUOI?

L'association « Foyer Rural - la Tête des Trains » de type loi 1901 est née en 1981. Elle fonctionne sous l'impulsion du président, M. Pierre Beltante, propriétaire du café « La Tête des Trains » à Tousson (380 habitants). A cela, s'ajoute une équipe de bénévoles et depuis le 3 novembre 2008 un salarié en emploi-tremplin.

L'association dispose d'un bail d'utilisation gratuit des locaux pour organiser les concerts (locaux appartenant à M. Beltante).

Descriptif des activités de Julien Pinardon, coordonnateur:

L'association développe depuis de nombreuses années des actions culturelles en milieu rural en direction d'un public large, essentiellement local. Ces actions se traduisent par :
- Activité principale : concerts hebdomadaires permettant aux jeunes artistes locaux, départementaux et régionaux de faire valoir leurs créations. Les esthétiques musicales sont très variées : jazz, musiques traditionnelles, reggae, blues, rock, chanson...
- Un ciné-club mensuel à destination des adhérents de l'association.
- Un café des lumières avec des rencontres / débats sur des thèmes d'actualité.
- Une activité gymnastique encadrée par un professeur diplômé.
- Le Festival de la Betterave Musclée à la Toussaint : musique, théâtre, concert chez l'habitant, stage d'initiation aux arts du cirque.
- Zikenbrousse : un forum sur les musiques actuelles en milieu rural avec des rencontres, débats, concerts.

Si vous souhaitez en savoir plus ou participer à ces activités, contactez la « Tête des trains » par l'intermédiaire de son site: latetedestrains.com

Avec sa grande expérience du tissu rural et sa grande connaissance du milieu artistique, cette association souhaite élargir son champ d'action. Dans cette perspective la commission Culture et Animation de Villiers et l'Amicale Villaronne vont commencer à développer un partenariat avec elle. Dans ces actions communes il y aura des concerts à Villiers qui vous permettront d'apprécier et de découvrir des musiques très variées. La programmation en toute concertation sera sous la houlette de l'équipe de la Tête des Trains.

Brigitte Delahaye Audrain

GYMNASTIQUE SENSORIELLE

L'Amicale villaronne vous propose une nouvelle activité physique : un atelier de gymnastique sensorielle. Dans la lenteur et avec une grande attention, nous irons à la découverte des lois du mouvement interne qui anime notre corps. Ce travail permet de débloquer les zones du corps qui vivent mal ou insuffisamment. Assez rapidement, les transformations obtenues nous mènent vers la santé et la joie d'être. Joli programme, non ?
Cet atelier de gymnastique sensorielle démarrera vraiment en septembre après les inscriptions mais, en juillet, nous vous proposons une période d'essai les lundis 13, 20 et 27 juillet de 14 h 30 à 16 h 30 dans la salle de danse du foyer. La participation de chacun est fixée à 15 € pour les deux heures. Le tarif pour l'année sera différent. N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle activité en juillet avant de vous lancer dans l'aventure en septembre ! Merci d'apporter un tapis de sol.

Annie Union

CRÉATION D'UNE « BRANCHE NATURE » À L'AMICALE VILLARONNE.

Après le patrimoine bâti étudié par l'association « Les Amis de Villiers » d'A. Surget et J. Poulain et le patrimoine culturel représenté par la chorale « A travers Chants » et le « Théâtre du Grabuge », le patrimoine naturel a trouvé sa structure grâce au comité directeur de l'Amicale villaronne qui a accepté à l'unanimité la création d'une « branche Nature » .
Un programme d'actions sera présenté dans le Plume-Tambour d'automne.

La première sortie-découverte a eu lieu le 13 juin sur le Rocher de la Vignette en compagnie de scientifiques de l'ANVL.
(Voir page 13.)

Katherine Moussaud



Le Plume-Tambour ouvre une rubrique « Développement durable ».
A la suite de ce premier article qui présente son historique et sa définition, les articles suivants proposeront des informations théoriques et pratiques et des idées d'actions possibles pour chacun d'entre nous et ensemble au niveau de la commune.

En 1970, des scientifiques, amateurs de plongée sous-marine, ont observé des modifications dans les fonds marins qu'ils ont reliées aux premiers signes de réchauffement climatique provoqué par les gaz à effet de serre.
Ces gaz sont des composés chimiques contenus dans l'atmosphère où ils emprisonnent la chaleur. Ils sont produits par les activités humaines. Ils ont augmenté de 70 % entre 1970 et 2004.

En 1980, l'UICN (Union mondiale pour la nature) parle pour la première fois de Sustainable Development (traduit en français à l'époque par **développement soutenable**). Mais le terme passe presque inaperçu jusqu'à sa reprise dans le rapport de Gro Harlem Brundtland, *Notre Avenir à tous*, publié en 1987.

À l'époque, Premier ministre de Norvège et présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, Madame Brundland s'attacha à définir ce concept de Sustainable Development par :

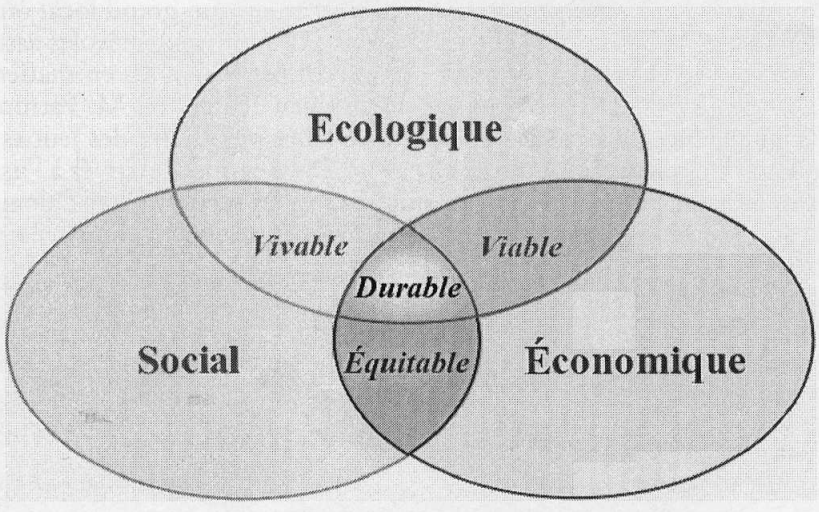
« un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Depuis cette date, le concept de développement soutenable a été adopté dans le monde entier.
Il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs (responsabilité, participation et partage, principe de précaution, débat, innovation...) d'affirmer une approche double :

Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la planète, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.
Dans l'espace : chaque terrien a le même droit aux ressources de la planète.

Les trois piliers du développement durable :
La formule « développement soutenable », c'est-à-dire les effets de la croissance que la planète peut soutenir/supporter, est devenu en français courant « développement durable ».

Il est en général présenté concrètement par la formule :
« Les trois piliers du développement durable : social, économique et environnemental ».
Le pilier « social » s'intéresse aux habitants : santé, éducation, logement, mixité sociale et entre les générations...
Le pilier « économique » s'intéresse aux modes de production et de consommation.
Le pilier « environnemental » s'intéresse à la lutte contre le réchauffement climatique, à la protection de l'atmosphère, à la préservation de la biodiversité.....



Légende du schéma : Ce schéma place le développement durable à l'intersection des sphères et des activités des champs social, environnemental et économique. La partie centrale doit augmenter au fur et à mesure de l'intégration des différentes composantes du développement.

Et concrètement, sur Villiers, ça se passe comment le développement durable ?
En ce moment, il tourne autour des déchets avec l'enquête publique (à la mairie jusqu'au 18 juillet) (voir aussi www.iledefrance.fr)
- sur le Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui vise à réduire la production de déchets et à améliorer le recyclage.
- sur le Plan régional d'élimination des déchets dangereux : pour les particuliers :pots de peinture, piles, produits phytosanitaires....pour les activités industrielles : huiles de garage, produits chimiques, solvants....
- sur le Plan d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux.
S'informer pour aller plus loin dans sa réflexion de consommateur fait partie de la démarche « développement durable. »
Une évolution locale vers les artisans et industriels est prévue pour fin 2010 avec l'ouverture d'une déchetterie professionnelle qui permettra d'accueillir gravats de chantier et déchets verts qui seront recyclés ou éliminés par les filières spécialisées.

La mise en œuvre plus large du développement durable sur le village se fera par les actions que le Parc naturel régional du Gâtinais français va proposer aux communes qui en font partie.

Cette rubrique sur le développement durable au quotidien reviendra régulièrement dans chaque Plume-Tambour trimestriel.

N'hésitez pas à me faire part de vos observations et commentaires.

Katherine Moussaud

PETITS BOUCHONS DEVIENDRONT... GRANDES PALETTES !

Depuis bientôt huit ans, Perrine André, alors lycéenne, a commencé la collecte des bouchons en matière plastique pour l'association Les bouchons d'amour. Et depuis, ça marche !
Mme Nathalie Gourdet, notre boulangère, a mis à disposition une grande corbeille pour que nous puissions la remplir de bouchons multicolores. Mais ensuite, que deviennent ces bouchons ?

Mme Corinne André, ayant rapidement pris le relais des mains de Perrine, les porte chez M. Gérard Patron à Saint-Pierre-lès-Nemours. Ce dynamique jeune retraité collecte les bouchons pour tout le sud seine-et-marnais, de Melun à Montereau. Des commerçants mais aussi des mairies (Saint-Pierre, Nemours, Souppes, Château-Landon...), les déchèteries l'appellent pour qu'il vienne chercher la récolte. La commune de Saint-Pierre-lès-Nemours a mis à la disposition de l'association Les bouchons d'amour un grand local où les sacs sont entreposés et le tri effectué. Dans la joie et la bonne humeur, une dizaine d'hommes bénévoles assurent régulièrement le tri des sacs qui arrivent. Car, il y a de tout dans ces sacs : des piles, des bouchons en matière plastique, en métal, en liège...Lorsque 1 000 sacs de 10kg ont été triés (oui, cela fait bien 10 tonnes) M. Patron demande à la société Eryplast, dont l'usine est en Belgique, de venir les chercher. Les bras vigoureux des jeunes de l'Institut médico-pédagogique de Chancepoix sont les bienvenus pour le chargement du camion. Arrivés à l'usine, les bouchons sont broyés, transformés en billes dans un premier temps. Ensuite, ces billes servent principalement à la fabrication de palettes utilisées par les laboratoires et le secteur de l'alimentation, les palettes en bois n'étant pas toujours autorisées dans ces deux secteurs.
La société Eryplast fait parvenir à l'association Les bouchons d'amour la somme de 2 000 € pour les 10 tonnes de bouchons reçus. L'association, organisée au niveau national, peut alors financer l'achat de matériel pour les sportifs handicapés (elle est sponsor de l'équipe de France para olympique), améliorer les conditions de vie de toute personne handicapée et aider des opérations humanitaires ponctuelles. M. Patron a ajouté que les membres de cette association sont tous bénévoles, qu'aucune dépense d'essence ou autre n'est remboursée : tout l'argent gagné va aux personnes handicapées.
Souhaitons que la corbeille de la boulangerie de M. et Mme Gourdet soit assez grande pour contenir tous les bouchons en matière plastique (des bouteilles d'eau, de lait, de soda, de vin, des flacons de lessive) que nous apporterons !

Annie Union

Expressions Villaronnes

Voyage en cargo

A presque 68 ans, je réalise un rêve d'enfant : traverser l'Atlantique à bord d'un porte-conteneurs ! C'est avec ma fille Géraldine que je ferai cette traversée. Contact pris avec la CMA CGM à Marseille (après émission entendue sur Europe 1) et l'aventure se dessine. Nous partirons le 2 mai du Havre, à bord du Fort Saint Louis, en direction de Pointe à Pitre en Guadeloupe.

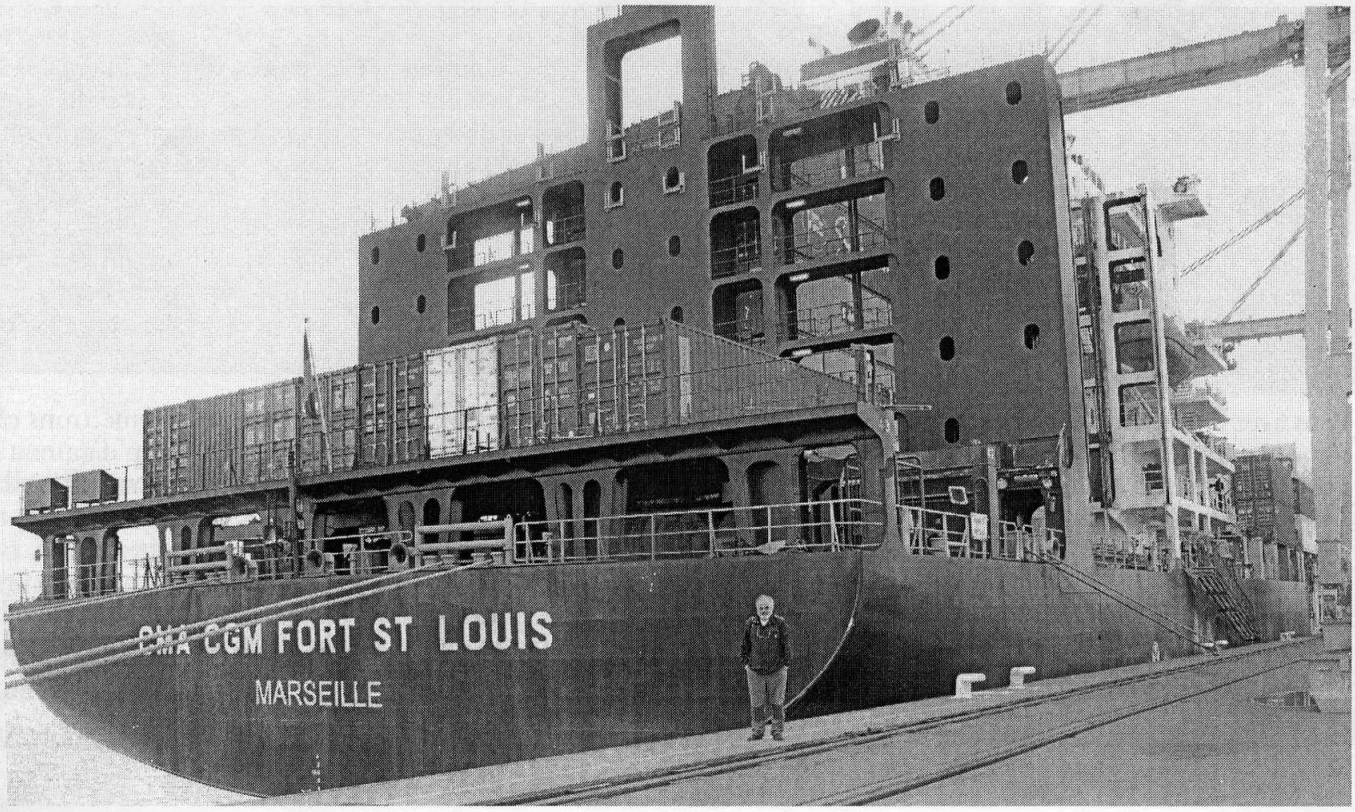
A bord du cargo, nous découvrons nos cabines (spacieuses, je ne m'y attendais pas), la piscine (plus modeste, elle), la salle de sport, la bibliothèque, la salle vidéo... et pour moi le principal centre d'intérêt : la salle des machines ! Pendant 10 jours, partant du Havre, avec une halte à Montoir de Bretagne (je connais bien, je suis né à côté !), nous allons vivre avec un équipage sympa composé de Français et de Roumains, sous la houlette du commandant Diraison (forcément, il n'avait jamais tort !) et de son second J. L. Do. Etant les seuls «passagers », nous serons chouchoutés !

Le St Louis file à vive allure vers la Guadeloupe (20 nœuds vitesse de croisière soit 37 km/h, pouvant aller jusqu'à 23 nœuds !), le moteur compte 33 000 cv, 8 cylindres et son tirant d'eau est de 11m. C'est un bâtiment de 195m de long, 30m de large et 51m de haut de la quille au sommet du mat. Son chargement est de 2250 conteneurs (ou containers). Détail amusant : à 11h il y a le lâcher de ballon météo... et la sonde météo est fabriquée à Ury ! (la Terre est petite !!!!).

Je passe beaucoup de temps dans la salle des machines et sur la passerelle où j'apprends à faire le point, à tenir la barre, sous l'œil bienveillant du Capitaine en second. Je photographie sans modération tout ce qui m'entoure : le ciel, la mer et ses poissons , volants ou pas, et le bateau bien sûr ! La journée est rythmée par les charges incombant à l'équipage : surveillance et maintenance du matériel, mais aussi exercices de sauvetage (la combinaison orange nous ramène à Jacques Villeret dans « La soupe aux choux » !) et bien sûr la conduite du cargo ! Ce dernier, bon rouleur, est donc « un bon marcheur » selon l'expression du Commandant !

Pendant ces 10 jours de traversée, la mer était calme et le passage aux Açores n'a pas apporté l'agitation attendue ! Le 11 mai au soir nous étions à quai à Pointe à Pitre, laissant un équipage avec lequel nous avions partagé de bons moments... et des escaliers qui nous ont musclé les mollets pour de nombreux mois !

Philippe Ferré



Ce Qui S'est Passé

FÊTE DE MAI

L'Amicale Villaronne recevait le 1er mai les coureurs cyclistes de l'U.S. Métro. Cette association est domiciliée en région parisienne et organise une compétition cycliste nommée « course du muguet » dans notre village depuis une vingtaine d'années. Pour les organisateurs comme pour les coureurs et leurs familles, c'est une véritable joie de venir à Villiers sous Grez car ils trouvent l'environnement et l'accueil formidables. La journée fut très agréable avec un temps compatissant et des frites-saucisses très appréciées.

Le 3 mai ce fut la brocante qui ce tenait au stade avec une fréquentation très importante d'exposants et de visiteurs. Ils sont venus grâce au beau temps et à l'implication de Rogert et Francine Magert qui se sont beaucoup déplacés dans les brocantes environnantes pour annoncer cette manifestation. Vers 15 h l'allée du stade était noire de monde. Comme toujours, la buvette où les uns et les autres se retrouvent avec plaisir pour échanger des points de vue, a été très fréquentée. De plus, cette année, Mireille Permanyer avait organisé une bourse aux plantes qui a intéressé les amateurs de jardins. Ils sont repartis, contents, avec tel ou telle bouture.



Avec le bénéfice réalisé, l'Amicale pourra offrir, aux petits villarons, une sortie gratuite au cirque en janvier prochain.

Merci à toutes les personnes qui sont venues prêter main forte pour ces deux manifestations. C'est promis nous recommencerons l'année prochaine.

Nati Colas

FÊTE DU CHEVAL : LA PREMIÈRE NE SERA PAS LA DERNIÈRE !



Le 1er Mai dernier, l'association Endurance Equestre Fontainebleau menée par son dynamique Président Williams ARMAGNAC, orchestrait la première fête du Cheval de Villiers-sous-Grez. Cette association aidée par la municipalité, a su fédérer autour d'elle toutes les énergies présentes dans le village et intéressées par les activités équestres. Elle remercie donc tous ses membres qui se sont dépensés sans compter ainsi que tous les villarons, voire même certains « étrangers » qui se sont joints à eux, que ce soit pour le prêt et l'aménagement des terrains ou pour la prise en charge des activités (mini-jump, initiation Trec, baptêmes en tout genre...), sans oublier une aide précieuse pour l'organisation du repas champêtre et la tenue de la buvette.

Vous avez été environ 700 à contribuer au succès comme acteurs ou visiteurs. L'an prochain nous remettrons çà en conservant à cette fête l'esprit villageois et l'esprit champêtre qui la caractérisent. Toujours beaucoup d'animations gratuites structurées autour du site de la vallée et en complément une compétition amicale, et (ou) officielle(s). Toujours un repas champêtre limité en nombre de convives pour lui garder sa convivialité, mais une buvette renforcée pour les dents creuses de dernière minute. Un site mieux aménagé pour mieux vous recevoir, piétons, cavaliers et attelages et vous permettre de mieux circuler.

Le prochain rendez-vous que vous donne Endurance Equestre Fontainebleau sera le 8 Novembre pour une compétition régionale d'endurance. Ne vous étonnez donc pas le 8 au matin de très bonne heure de rencontrer en forêt des cavaliers pressés, peu causants, et concentrés sur la moyenne de leur parcours.

Yves Lechevallier a prêté sa plume à William ARMAGNAC

Les Arlequins sur les traces de Molière ne vous ont pas laissés indifférents.

Le 8 Mai dernier la Compagnie des Arlequins présentait sur les traces de Molière Act II au Foyer rural. Organisée par l'association Expressions Libres, cette soirée a réuni le noyau dur des amateurs de théâtre. Une salle moyenne en quantité donc, mais de qualité. Un regret, peu de jeune public malgré un démarchage auprès des collèges et lycées de notre coin (une petite vingtaine) et auprès des plus grands de notre école. En effet ce spectacle est à la fois attrayant et enrichissant pour les enfants car les comédiens mettent en évidence le côté farce des œuvres de Molière. Cela plaît aux plus jeunes, surprend les grands et les adultes. Soit on entre dans le jeu et on rit aux traits outranciers et jubilatoires, soit on regrette cet éloignement d'un jeu plus « classique », d'une diction plus académique. Toujours est-il que le pot qui a suivi les applaudissements a été une chouette occasion de dialoguer entre comédiens et spectateurs dans une ambiance conviviale qui s'est terminée tard dans la nuit.

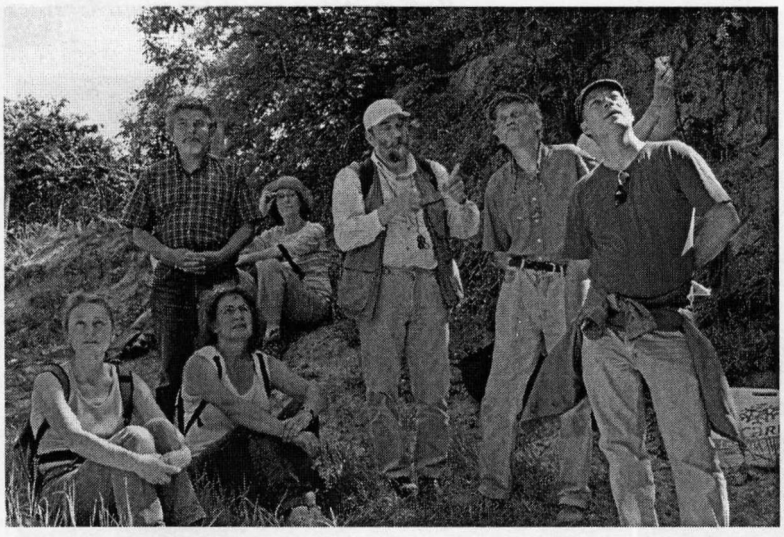
Nous reverrons sans aucun doute les Arlequins à Villiers, soit pour animer un spectacle jeune public, soit pour participer à une manifestation en gestation autour du théâtre à domicile.....

Pour Expressions Libres Yves Lechevallier

Le quatuor Byron

L' église Saint-Etienne était bien remplie pour accueillir le quatuor Byron le 23 mai dernier. Les jeunes musiciens de ce quatuor à cordes nous ont charmés avec Haydn, envoutés avec le grand Beethoven et également déconcertés avec la musique minimaliste et répétitive de P. Glass.
Un très beau moment qui s'est terminé avec les musiciens autour d'un verre dans le jardin d'Antoinette et Michel Poulain.

Bernard et Laurence LEROY



Sortie ANVL du 13 juin 2009

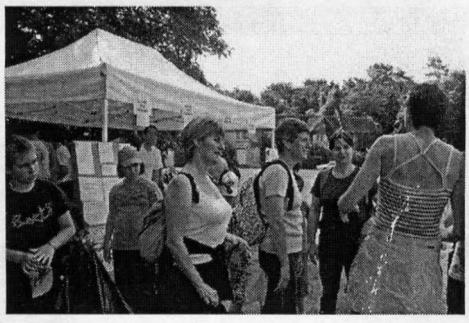
Gabriel Carlier, géologue, et Michel Arluison, botaniste, tous deux de l'Association des Naturalistes du Val de Loing et du massif de Fontainebleau nous ont fait découvrir une des plages de Villiers, âgée de plusieurs milliers d'années ! Quant au nombre de plantes du milieu calcaire recouvrant les sables, il est carrément époustouflant ! Une très belle sortie pour découvrir la richesse du patrimoine naturel de notre commune. Grand merci à ces deux spécialistes !

Course d'orientation Busseau le 14 juin 2009

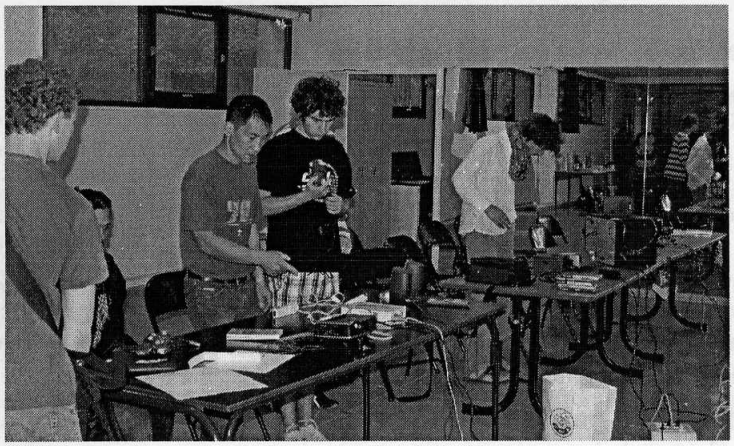
Plus d'une centaine de fanas de course d'orientation se sont présentés à cette manifestation organisée par Sandra Olivier et Balise77, dont quelques villarons qui sont venus découvrir cette discipline sportive.

Temps idéal, ambiance excellente, bref une belle réussite, merci qui? Sandra.

Pierre Champion



SOIRÉE JEUNE



Vendredi 19 juin a eu lieu la deuxième soirée jeune à Villiers sous Grez ayant pour thème principal les jeux vidéos et karaoké.
L'organisation de la mise en place du matériel devait débuter vers 19h00 mais en arrivant à la salle il y eu un petit problème ….. A notre grande surprise la salle était déjà toute décorée mais malheureusement pas pour nous, c'était pour un mariage.
L'équipe de choc de la commission jeunesse et sport ne se découragea pas et trouva rapidement une solution ! La salle de danse sera le lieu de la soirée, ouf !!!
La joyeuse bande d'organisateur mit les bouchées doubles : installation de tables, chaises, écrans géants, différentes consoles de jeux, tapis de sols pour les jeux de société, l'installation du karaoké, et enfin les boissons, divers gâteaux salés, cacahuètes, pizzas et gâteaux.
Vers 20h30 les premiers villarons apparurent et les pouces de ces derniers commencèrent à chauffer…
La soirée se déroula dans une ambiance bon enfant, conviviale chacun testant des jeux différents : des jeux de combat, de course de kart, de tennis virtuel, de guitare. Notons le succès du stand karaoké chacun poussant la chansonnette.
Aux alentours de 22h30 les premiers parents en manque cruel de leur enfants vinrent les chercher pour mettre fin à cette agréable soirée.
C'est vers minuit que les membres de la Commission aidés de quelques villarons terminèrent de ranger et nettoyer la salle en laissant le souvenir d'une soirée réussie.
Merci à tous les jeunes pour leur présence.



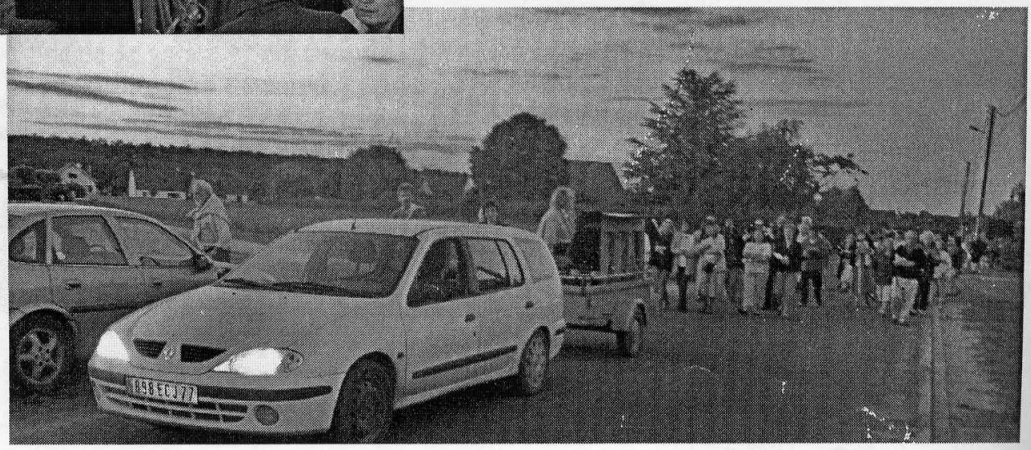
Benjamin Lepage et Jonathan Greiner



FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin, la clémence du temps a permis à la Fête de la Musique de se promener dans les rues villaronnes. Les chanteurs de la chorale « A Travers Chants » ont exercé leurs talents en groupe ou en soliste, ainsi que tous les amateurs désireux de jouer! Violon, flûte, piano, accordéon sur la fin ! La palme de la jeunesse est revenue à Léonore qui a participé avec une interprétation de « Au clair de la lune » toute personnelle.
La soirée s'est terminée autour d'un pot sympathique au foyer rural Jean-Louis Garban.

Bernard Leroy



Evènements à Venir

Prochaines manifestations de l'Amicale Villaronne:

Mardi 14 Juillet 2009: Fête Nationale
La Municipalité de Villiers-Sous-Grez et l'Amicale Villaronne vous invitent à venir partager un buffet traditionnel près du Foyer Rural.
Adultes: 10€
Enfants -12 ans: 6€
Rendez-vous à 12h00 sous les tilleuls (ou dans le foyer rural s'il pleut) pour un apéritif offert par la municipalité.
Au cours de l'après midi des animations vous seront proposées (pétanque, ping pong, ...)
Réservations:
Denise LARCHEVEQUE 01 64 24 27 85
Mireille PERMANYER 01 60 71 98 18

Dimanche 20 Septembre 2009: Fête de l'Automne
L'Amicale Villaronne invite tous les Villarons photographes- amateurs (jeunes et moins jeunes) à se promener dans les rues de notre village, y découvrir les cours privées ouvertes ce jour-là par celles et ceux qui le souhaiteront.
Les clichés ainsi réalisés seront tirés puis exposés au foyer rural en fin d'après-midi autour d'un verre et de quelques crêpes.
(Renseignements Nati Colas)



Déjeuner champêtre
organisé par
la Municipalité
et
l'Amicale Villaronne
Au Foyer Rural

Adultes: 10 euros	Enfants: 6 euros
Réservations (jusqu'au 10/07/09) :	
Denise Larchevêque:	01 64 24 27 85
Mireille Permanyer:	01 60 71 98 18



Saisons de théâtres

4 septembre à 20h45 au foyer Jean-Louis Garban :
Sur l'invitation d'Isa Mercure et Gilles Guillot, présentation de la programmation de saison 2009/2010 du théâtre Municipal de Fontainebleau par son nouveau directeur Pierre-Marie Cuny avec projections à l'appui.

Les Amis du Patrimoine

L'association Les Amis du Patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine, en liaison avec la commission culture et animation de la municipalité, présentera du 5 au 13 septembre 2009 une exposition intitulée « Produire pour se nourrir et se vêtir en Gâtinais du XVIIIème au XXème siècle ».
Cette exposition se tiendra dans la grande salle du foyer rural et sera ouverte les samedis 5 et 12 septembre, les dimanches 6 et 13 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Venez découvrir ou raviver vos souvenirs à propos des cultures et des élevages réalisés dans notre canton et plus particulièrement à Villiers comme la vigne, le tabac, les asperges.
Pour agrémenter cette exposition de textes et photos, quelques objets relatifs aux cultures ou aux élevages seraient les bienvenus. Si vous possédez de vieux outils agricoles ou des photos de travaux d'agriculture ou d'élevage à Villiers, merci de contacter Joël POULAIN 4 rue René Lefebvre à Villiers (tel : 01.64.24.26.63).

Nos joies nos peines

Nous annonçons avec tristesse les décès de
Monsieur Paul MATHIEU, le 2 mai 2009
Madame JONGERLYNCK, le 10 Mai 2009
Monsieur Mostéfa BENOUIS, le 16 mai 2009
Madame Gisèle BALOUX, le 24 juin 2009.
Nos pensées vont aux familles.

Mariages à Villiers
Anthony DOIZON et de Iris TONNOIR, le 6 juin 2009
Olivier WOOD et Amélie ANDRIEU, le 20 juin 2009
Tous nos voeux de bonheur.

Parrainage républicain de Loriane MILANDRE le 27 juin
Ce mois de juin a vu la naissance de Fleur Lili-Jo OLIVERO PIAT.
Félicitations aux parents.
Bienvenue à Yverson, arrivé d'Haïti chez Claudie SURGET le 23 avril.

A l'occasion de la Fête de l'Automne, l'Amicale Villaronne invite les personnes qui souhaitent ouvrir leurs cours et jardins aux photographes amateurs participants au concours à se faire connaitre auprès de Nati Colas au 01 64 24 26 92.
Les cours seront ouvertes de 10h00 à 16h00 maximum le 20 septembre 2009.
Avec tous nos remerciements.

PASSEPORT

Comme nous vous l'avons déjà signalé, la mairie de Villiers sous Grez n'est plus habilitée à délivrer les passeports.
Vous devez vous adresser :
Soit à la mairie de Nemours
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.
Soit à la mairie de Fontainebleau
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

A VENDRE :
lit bois + Sommier à lattes (1 personne) + table de chevet 100€
téléphoner au 0164242838

Agenda

Conseil Municipal

08/09 Réunion du conseil

Pratique

15/07	Collecte sélective
21/07	Ramassage des monstres
29/07	Collecte sélective
12/08	Collecte sélective
18/08	Ramassage des monstres
26/08	Collecte sélective
09/09	Collecte sélective
15/09	Ramassage des monstres

Recréatif

14/07	Buffet de l'Amicale Villaronne
30/08	Brocante
05/09	Exposition par les
13/09	Amis du Patrimoine
20/09	Fête de l'automne - Amicale Villaronne

http://villierssg.canalblog.com

HORAIRES DE LA MAIRIE
lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h
samedi de 9h à 12h

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
samedi de 17h à 19h
sauf vacances scolaires

TRANSPORTS DE LA MAIRIE
Nemours, marché 4 €
tous les **mercredi**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bières, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU
le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45